

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal tenue le mardi
8 février 2011 à 20h00 au Centre communautaire de Luskville, situé au 2024 route 148,
Pontiac à laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Dr. Jean Amyotte, maire suppléant, les conseillers, Roger
Larose, Lynne Beaton, Jim Coyle et Brian Middlemiss.

ABSENCE MOTIVÉE : Inès Pontiroli

Également présents, le directeur général et une douzaine de contribuables.

La séance débute à 20h00.

PAROLE AU PUBLIC

11-02-531

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Parole au public**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures**
 - 4.1 Procès-verbal des séances spéciales tenues le 11 et le 18 janvier 2011
- 5. Administration**
 - 5.1 Liste des factures à payer
 - 5.2 Liste des dépenses incompressibles
 - 5.3 Liste des engagements pour le mois de février
 - 5.4 Lieu de rencontres
 - 5.5 Marge de crédit
 - 5.6 Contrat de conciergerie
 - 5.7 Contrat - conciergerie – caserne - Breckenridge
 - 5.8 Prévision budgétaire 2011
 - 5.9 Transferts budgétaires
 - 5.10 Politique d'octroi de sommes pour formation
 - 5.11 Formation
 - 5.12 Demande d'achat – transferts budgétaires
- 6. Sécurité publique**
 - 6.1 Protection incendie – chalet du Premier Ministre
- 7. Travaux publics**
 - 7.1 Projet pavage – Construction Edelweiss
- 8. Hygiène du milieu**
 - 8.1 Acceptation du plan d'intervention 2010 – aqueduc et égouts
 - 8.2 Offre de service Teknika HBA- Étude de faisabilité – système Terratube
 - 8.3 Comité – construction – eau potable
- 9. Urbanisme et zonage**
 - 9.1 Lotissement – 5 chemin Elm – William Twolan
 - 9.2 Infractions – 29 chemin du Cerfeuil
 - 9.3 Nomination – Membre du C.C.U.
 - 9.4 Demande à la C.P.T.A.Q. - 3152, Route 148 – Simone Chevrier
 - 9.5 Lotissement – 889, chemin des Diamants – Gilbert Fournier et Louise Bard
 - 9.6 Infraction – 169, chemin des Pêcheurs

- 10. Loisirs et culture**
 - 10.1 Demande d'aide financière – Société Pièce sur pièce – projet « l'autre Outaouais »
 - 10.2 Entretien – patinoire – parc Davis
 - 10.3 Sentiers VTT
 - 10.4 Sentiers de motoneiges
 - 10.5 Rassemblement aéronautique – rivière des Outaouais
- 11. Divers**
 - 11.1
- 12. Rapports divers et correspondance**
 - 12.1 Dépôt de divers rapports municipaux : a) animaux; b) Entente avec le Procureur général – constats d'infraction – routes numérotées
- 13. Dépôt du registre de correspondance**
 - 13.1 Registre de correspondance du mois de janvier 2010
- 14. Période de questions**
- 15. Levée de la séance**

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

11-02-532

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES SPECIALES DU 11 ET DU 18 JANVIER 2011

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal des séances spéciales tenues le 11 et le 18 janvier 2011.

Adoptée

11-02-533

LISTE DES FACTURES À PAYER

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement des factures au montant de **84 827,54 \$** (voir annexe au dossier 102-102) pour la période se terminant le 28 janvier 2011 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

11-02-534

LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Proposé par Roger Larose
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE ce Conseil approuve la liste des déboursés provenant de l'historique des chèques comprenant :

- Les dépenses incompressibles;
- les paiements par Internet;
- le montant réel des factures payées suite à une approbation par engagement de dépense ou résolution;

le tout pour un total de **227 701,45 \$** (voir annexe), pour la période se terminant le 28 janvier 2011 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

11-02-535

LISTE DES ENGAGEMENTS POUR LE MOIS DE FÉVRIER

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU à l'unanimité d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe A (voir dossier 102-102), pour un montant total de **28 428,46 \$** taxes incluses.

Adoptée

11-02-536

LIEU DE RENCONTRES

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE le conseil fixe le lieu des rencontres régulières comme suit :

10 mai 2011 : Caserne à Breckenridge, 1491 route 148
9 août 2011 : « Beach Barn », 2 chemin du Ferry

Le conseiller Brian Middlemiss vote contre la résolution.

Adoptée sur division

11-02-537

MARGE DE CRÉDIT

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise le directeur général à négocier avec la Caisse populaire, une marge de crédit nécessaire pour les opérations de la municipalité, le tout basé sur les lettres d'autorisation des emprunts signées par le Ministère des Affaires municipales et de l'Organisation territoriale (M.A.M.R.O.T.).

Le conseiller Brian Middlemiss vote contre la résolution.

Adoptée sur division

Le conseiller Roger Larose quitte la table à 20h15.

11-02-538

CONTRAT DE CONCIERGERIE

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité prolonge le contrat de conciergerie avec M. Daniel Leblond jusqu'au 1^{er} juin 2011 dans le but de prendre le temps nécessaire pour la préparation d'un devis détaillé et précis et la fin des travaux d'agrandissement et de rénovation.

Adoptée

Le conseiller Roger Larose revient à 20h17.

11-02-539

CONTRAT DE CONCIERGERIE – CASERNE BRECKENRIDGE

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU QUE la municipalité demande des offres pour la conciergerie et l'administration des locaux à la caserne Breckenridge.

AMENDEMENT

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU de proposer de prolonger jusqu'au 1^{er} juin, l'entente avec l'association des pompiers et de traiter l'ensemble des contrats de conciergerie en même temps.

Le vote est demandé sur l'amendement et enregistré comme suit :

Les cinq conseillers votent pour.

Adoptée

11-02-540

PRÉVISION BUDGÉTAIRE O.M.H.

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Lynne Beaton

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte les prévisions budgétaires de l'O.M.H. tel qu'accepté par la Société d'Habitation du Québec.

Adoptée

11-02-541

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES (AU 1^{er} FÉVRIER 2011)

Il est

Proposé par Brian Middlemiss

Appuyé par Lynne Beaton

ET RÉSOLU QUE la municipalité effectue les transferts budgétaires tel que reconnue à la liste jointe en annexe au montant total de **4 226,00 \$**.

Les conseillers Jim Coyle et Roger Larose votent contre, car ils sont d'avis qu'il est trop tôt dans l'année pour faire des ajustements budgétaires.

Adoptée sur division

11-02-542

POLITIQUE D'OCTROI DE SOMMES POUR FORMATION

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte de défrayer la formation des employés selon les normes suivantes :

1. Toute demande de formation devra être acheminée et acceptée par le conseil avant le début des cours;
2. La municipalité paiera les frais d'inscription, le stationnement et les déplacements;
3. L'employé devra rembourser tous les frais reliés au cours s'il y a abandon du cours, échec, ou s'il quitte l'emploi de la municipalité à l'intérieur d'une période de 2 ans après la fin du cours.

Adoptée

11-02-543

FORMATION

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte de payer les frais de formation pour les cours d'anglais à Mme Christiane Prince et gestion des contrats au directeur général M. Sylvain Bertrand et à un autre employé désigné par le directeur général, le tout au coût de 956,96\$.

Adoptée

11-02-544

DEMANDE D'ACHAT – TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

CONSIDÉRANT QUE les transferts budgétaires remplissent une fonction obligatoire dans le système comptable municipal;

CONSIDÉRANT QUE la fréquence de ces « transferts » résulte directement de la nécessité de dépenser au-delà des sommes budgétées, voir lignes budgétaires;

CONSIDÉRANT QUE la fréquence des ces « transferts » résultera à la réduction des sommes disponibles attribuables à d'autres biens et services;

CONSIDÉRANT QUE l'établissement et les dépenses contrôlées aux budgets des départements font partie des tâches de chacun des directeurs de départements;

CONSIDÉRANT QUE la nécessité de prévoir tout dépassement de sommes budgétées et les effets subséquents;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU QUE ce Conseil indique au directeur général qu'il doit établir les procédures appropriées afin d'assurer que les directeurs de départements anticipe les dépassements de crédit aux lignes budgétaires lors des requêtes, et qu'ils soumettent leur demande pour un transfert budgétaire au même moment.

Le conseiller Brian Middlemiss vote contre la résolution.

Adoptée sur division

11-02-545

PROTECTION INCENDIE – LAC HARRINGTON

CONSIDÉRANT QUE le chalet du Premier Ministre du Canada est situé au Lac Harrington et fait partie du territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE selon le schéma de couverture de risques, nous devons assurer une protection incendie ou, à tout le moins, négocier une entente avec une municipalité voisine;

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Lynne Beaton

ET RÉSOLU QUE la municipalité mandate un comité formé du directeur général, du maire et du maire suppléant pour négocier les bases d'une entente pour la protection incendie au chalet du Premier Ministre au Lac Harrington.

Adoptée

11-02-546

PROJET PAVAGE – CONSTRUCTION EDELWEISS

CONSIDÉRANT QUE le 24 août 2010, le conseil municipal a adopté la résolution numéro 10-08-349 autorisant un appel d'offres pour la réfection du pavage de diverses rues de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 5 novembre 2010, à 14hrs, il fût procédé à l'ouverture des soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offre susmentionnée;

CONSIDÉRANT QUE les prix soumissionnés pour la réfection du pavage des diverses rues de la Municipalité sont nettement supérieurs aux montants que la Municipalité s'attendait de devoir déboursier pour la réalisation desdits travaux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'est réservé le droit de n'accepter aucune des soumissions recues;

CONSIDÉRANT QUE pour des considérations de saine gestion des fonds publiques, il y a lieu de procéder au rejet de toutes les soumissions recues;

EN CONSÉQUENCE DE CE QUI PRÉCÈDE, il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU de rejeter toutes les soumissions reçues relativement à l'appel d'offre reçu le 5 novembre 2010 pour la réfection du pavage de diverses rues de la municipalité.

Adoptée

Le conseiller Brian Middlemiss quitte la table à 20h30.

11-02-547

ACCEPTATION DU PLAN D'INTERVENTION 2010 – AQUEDUC ET ÉGOUTS

Il est

Proposé par Lynne Beaton
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte le plan d'intervention 2010 pour les conduites d'aqueduc et d'égouts, tel que préparé par M. Patrick Maguire de Teknika-HBA et d'autoriser la présentation du document final au M.A.M.R.O.T.

Adoptée

11-02-548

ÉTUDE DE FAISABILITÉ – SYSTÈME TERRATUBE

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE la municipalité accorde le mandat d'étude de faisabilité pour le système Terratube pour le traitement des boues septiques de la municipalité à M. Patrick Maguire de Teknika HBA, tel que la proposition révisée le 25 janvier 2011 pour une somme ne dépassant pas 8 400,00 \$, taxes non incluses.

Adoptée

Le conseiller Brian Middlemiss revient à 20h33.

11-02-549

COMITÉ DE CONSTRUCTION – USINE DE TRAITEMENT POUR L'EAU POTABLE

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU de nommer les conseillers M. Jim Coyle, Mme Lynne Beaton, M. Roger Larose, le maire M. Edward McCann et le directeur général, M. Sylvain Bertrand au comité de construction pour l'usine de traitement pour l'eau potable.

Adoptée

11-02-550

LOTISSEMENT – 7 chemin Elm, William Twolan

CONSIDÉRANT la décision no. 363228 de la C.P.T.A.Q en date du 10 mars 2010

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de lotissement 178-01

CONSIDÉRANT QUE les parcelles de lots à être créés sous les numéros 4 687 236, 4 687 237 et 4 687 238 seront vendus aux propriétaires des lots adjacents;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU que le conseil accepte la demande de M. Twolan conditionnel à la production d'un plan révisé indiquant le tracé des servitudes, du droits de passage ou des chemins touchants les lots 4 687 236, 4 687 237, 4 687 238, 4 687 239 et 4 687 240, tels que démontré sur le plan préparé par l'arpenteur géomètre Michel Fortin sous ses minutes 20732 en date du 11 novembre 2010.

Adoptée

11-02-551

INFRACTIONS – 29 chemin du Cerfeuil

CONSIDÉRANT le jugement rendu le 21 décembre 2010;

Il est

Proposé par
Appuyé par

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Pontiac mandate la firme Paradis Montpetit Beauchamp Huissiers de Justice pour exécuter le jugement rendu.

La proposition n'ayant eu aucun proposeur, elle est rejetée.

Rejetée

11-02-552

NOMINATION – Membre du C.C.U

CONSIDÉRANT QUE le règlement no. 05-08 concernant le comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE les candidatures reçues;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte le candidat suivant à titre de membre du C.C.U et ce, pour une durée de 2 ans;

M. Denis Dubé
M. Stéphane Alary

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le conseil accepte de renouveler les mandats de Mme Hélène Bélisle et de M. Patrice Séguin pour une période de 2 ans.

Adoptée

11-02-553

DEMANDE À LA C.P.T.A.Q – 3152, Route 148 - Simone Chevrier

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but l'utilisation à une fin autre que l'agriculture et l'aliénation sur le lot 2 750 711 d'une superficie de 25 391,40 mètres carrés;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de zonage 177-01;

CONSIDÉRANT l'inventaire restreint des lots en zone résidentielle;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU QUE ce Conseil supporte la demande du requérant ayant pour but l'aliénation et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture du lot 2 750 711, afin d'y construire une résidence unifamiliale;

Adoptée

11-02-554

LOTISSEMENT – 889, Chemin des Diamants – Gilbert Fournier et Louise Bard

CONSIDÉRANT QUE le requérant désire joindre les lots 2 682 358 et 2 682 360 afin de créer le lot 4 780 304;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de lotissement 178-01;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Roger Larose
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU que le conseil supporte la demande du requérant telle que démontrée sur le plan préparé par Hubert Carpentier, Arpenteur géomètre sous ses minutes 3361 en date du 21 janvier 2011.

Adoptée

11-02-555

INFRACTION – 169 DES PÊCHEURS

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance régulière tenue le 14 septembre 2010, le conseil a adopté la résolution 10-09-384, refusant d'accorder une dérogation mineure;

CONSIDÉRANT QUE lors d'une séance extraordinaire tenue le 2 novembre 2010, le conseil a rejeté la résolution 10-11-431;

CONSIDÉRANT QUE dans une lettre datée du 15 décembre 2010, le propriétaire a formellement été avisé de soumettre une demande de permis ainsi que les documents relatifs à sa demande et ce, d'ici le 1^{er} février;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire, par l'entremise d'une lettre en date du 1^{er} février, a demandé un délai de six (6) mois pour procéder à la demande de permis et effectuer les travaux;

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU QUE le conseil acquiesce à la demande du propriétaire lui accordant un délai supplémentaire de six (6) mois pour obtenir les permis requis et terminer les travaux reliés audits permis.

Adoptée

11-02-556

SOCIÉTÉ PIÈCE SUR PIÈCE – GUIDE DE DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Lynne Beaton

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte de contribuer la somme de 500 \$ au projet de la Société Pièce sur pièce – guide de couverture du patrimoine de l'Outaouais.

Les sommes seront prises au budget 02-62200-447.

Adoptée

11-02-557

ENTRETIEN – PATINOIRE – PARC DAVIS

CONSIDÉRANT l'offre de M. Christian Lauzon pour l'entretien de la patinoire du parc Davis;

CONSIDÉRANT QUE le directeur des travaux publics a vérifié l'intérêt de personnes pouvant effectuer les travaux et que cette démarche s'est avérée négative;

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte l'offre de M. Christian Lauzon et paie la somme de 3 000,00 \$ pour l'hiver 2010-2011 pour l'entretien de la patinoire du parc Davis à même le poste budgétaire 02-70190-970 en 2 versements, soit le 15 février et le 15 mars 2011.

Adoptée

11-02-558

SENTIERS VTT

CONSIDÉRANT QUE le Club Quad du Pontiac nous a demandé un appui pour la réalisation d'un circuit desservant tout le Pontiac;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité possède déjà quelques sentiers pour les VTT;

CONSIDÉRANT QU'il est la volonté de ce conseil d'étendre le réseau de sentiers pour les VTT;

CONSIDÉRANT QUE nos sentiers ne peuvent rejoindre le réseau du reste du Pontiac car la Municipalité de Bristol n'a pas établi de sentiers sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE l'activité du VTT est un moteur récréo-touristique important ayant des retombées économiques considérables;

CONSIDÉRANT QUE le ministre des Transports, l'honorable M. Normand MacMillan désire doter le Québec d'un sentier permanent;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU QUE la Municipalité transmette une lettre d'appui au Club Quad du Pontiac.

IL EST DE PLUS RÉSOLU:

QUE la Municipalité de Pontiac demande à la Municipalité de Bristol de procéder à l'élaboration d'un sentier pour relier nos sentiers au réseau desservant le reste du Pontiac, et ce, en collaboration avec le Club Quad du Pontiac.

QUE la municipalité fasse parvenir à l'Honorable M. Normand MacMillan une lettre lui indiquant notre intérêt à la réalisation d'un tronçon du sentier pan-qubécois dans notre municipalité.

Qu'une copie de ladite lettre soit envoyée à l'ensemble des municipalités de la MRC de Pontiac et de la MRC des Collines, afin que celles-ci fassent des demandes similaires.

Adoptée

11-02-559

SENTIERS DE MOTONEIGES

CONSIDÉRANT QUE les clubs de motoneige de la région recherchent une solution permanente pour l'élaboration d'un sentier dans la région de l'Outaouais;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pontiac est la porte d'entrée d'un vaste territoire propice à cette activité;

CONSIDÉRANT les retombées économiques de pratique de la motoneige;

Il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Lynne Beaton

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac fasse connaître aux intervenants régionaux son intérêt à travailler à trouver une solution permanente pour un sentier de motoneige.

IL EST DE PLUS RÉSOLU :

QUE la municipalité fasse parvenir à l'Honorable M. Normand MacMillan une lettre lui indiquant notre intérêt à la réalisation d'un tronçon du sentier pan-qubécois dans notre municipalité.

QU'une copie de ladite lettre soit envoyée à toutes les municipalités de la MRC des Collines et de la MRC du Pontiac afin que celles-ci fassent des demandes similaires.

Adoptée

11-02-560

RASSEMBLEMENT AÉRONAUTIQUE – RIVIÈRE DES OUTAOUAIS

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE la municipalité défraie le coût d'une toilette portative pour le rassemblement du 26 février 2011 sur la rivière des Outaouais et procède au sablage de la côte McKay si nécessaire avant ce rassemblement.

Adoptée

RAPPORTS DIVERS ET CORRESPONDANCE

- Dépôt de divers rapports municipaux : a) animaux; b) Entente avec le Procureur général – constats d'infraction – routes numérotées

DÉPÔT DU REGISTRE DE CORRESPONDANCE

- Registre de correspondance du mois de janvier 2011.

PÉRIODE DE QUESTIONS

11-02-561

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Lynne Beaton

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h05 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Je, Edward McCann, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».